

# PORTE INTÉRIEURE EN BOIS

## Référentiels principaux



NF EN 14351-2  
NF P 23-311  
NF P 20-101



Stabilité  
Solidité  
Acoustique  
Thermique  
Sécurité incendie  
Accessibilité PMR  
Résistance effraction  
Durabilité



NF DTU 36.2  
(novembre 2025)  
V-1 : DTU 36.1  
(novembre 2000)

## Menuiserie



## Domaine d'application du NF DTU 36.2

- Blocs-portes intérieurs pour piétons, huisseries bois (ou à base de bois) ou métallique, vantaux menuisés ou plans en bois (ou à base de bois), ou cadre en bois et parement métallique et âme en autres matériaux
- Ouverture battante, ou coulissante
- Bâtiment à faible et moyenne hygrométrie
- Travaux neufs et de rénovation
- Couvre les DROM
- En bois et matériaux dérivés du bois (hors bois THT, hors bois polymère, hors bois acétylé, ...)
- Ne s'applique pas aux portes et blocs portes sur coursives extérieures

## Frontières avec d'autres documents de référence

- Règles professionnelles des huisseries métalliques destinées aux portes intérieures en bois
- Les éventuels vitrages doivent être choisis en conformité avec le NF DTU 39.1
- Application de la finition (lasure, peinture) : soit le système de finition complet est réalisé intégralement en atelier selon la norme XP P 20-526, soit sa finalisation sur chantier est réalisée selon le NF DTU 59.1.

## Exigences principales et outils disponibles

Exigences de performances et réglementations	Technique courante	Documents d'accompagnement technique et pédagogique <sup>2</sup>	Technique non courante
	Reconnaissance par des tiers <sup>1</sup>		Guides, études, règles professionnelles hors liste verte C2P, normes étrangères,...

<sup>1</sup> Normes, Recommandations Professionnelles RAGE, Règles Professionnelles liste verte C2P, Avis Technique, Appréciation de laboratoire,...

<sup>2</sup> Guides, études, publications







## Textes généraux sur partie d'ouvrage


- NF P 23 101 : menuiserie en bois terminologie

## Textes référentiels produits

Norme pour marquage CE	- NF EN 14351-2 pour les portes intérieures ; cette norme n'ayant pas été citée au Journal Officiel de l'Union Européenne, pas de marquage CE exigé - Complément de la résistance au feu des portes selon NF EN 16034	- Memento DoP (Déclaration de Performance) ( <a href="#">lien</a> ) - Fiche POB porte intérieure ( <a href="#">lien</a> ) - Fiche FNB : carrelots ( <a href="#">lien</a> ), éléments de porte ( <a href="#">lien</a> ), bois de menuiserie ( <a href="#">lien</a> )	
Normes de spécification	- NF P 23-311 (spécifications techniques) - NF P 20-101 (dimensions) - XP P 20-526 (finition)	- France Douglas : Référentiel produit ( <a href="#">lien</a> )	

Mise à jour : 12 décembre 2025

		- XP P 20-522 (tenue à l'humidité)	- Guide porte intérieure ( <a href="#">lien</a> )	
<b>Textes référentiels conception</b>				
	Stabilité	- NF P 23-311 (spécifications techniques dont essai climat b différentiel selon NF EN 1121 )		
	Solidité	- NF P 23-311 (spécifications techniques dont résistance aux chocs et mécanique)		
	Résistance aux projections d'eau	- NF EN 16580 pour les vantaux exposés en milieu « humide » intérieur (pièce nécessitant des nettoyages à l'eau fréquent)		
	Acoustique	- NF EN ISO 10140-1, -2, -4 et -5 - NF EN ISO 717-1 (mesures en laboratoire) - NF P 23-311 (spécifications techniques dont acoustique)		
	Thermique	- NF EN ISO 10077-1 et -2 (calcul)		
	Sécurité incendie	- Essai selon NF EN 1634-1 - Classement feu selon norme NF EN 13501-2 (à partir de l'essai selon NF EN 1634-1)  - Le SSI (Système de Sécurité Incendie) des blocs-porte DAS mode 2 (avec Dispositifs Actionnés de Sécurité) relève de la NF S61-937-2.		- Guide sécurité incendie pour les menuisiers agenceurs ( <a href="#">lien</a> )  - Caractérisation des produits bois pour les études ISI en réaction au feu : phase I ( <a href="#">lien</a> ), phase II ( <a href="#">lien</a> )
	Accessibilité PMR	- NF P 20-101 (dimensions)	- Mémo pratique Récapitulatif de certaines exigences réglementaires applicables aux portes ( <a href="#">lien</a> )  - Réglementation accessibilité bâtiment ( <a href="#">lien</a> )	
	Résistance effraction	- NF EN 1627 à 1630 (classes de résistance à l'effraction)		- Traité pratique de sûreté malveillance ( <a href="#">lien</a> )
	Durabilité biologique	- FD P 20-651 - NF DTU 36.2 P1-2	- Étude reconnaissance d'essences ( <a href="#">lien</a> ) - Guide Comprendre et maîtriser la durabilité du bois dans la construction ( <a href="#">lien</a> )	
	Finition	- NF DTU 59 - XP P 20-526 (pré-peinture)		

		§6.11.1 de NF P 23-311 pour finition complète en atelier		
	Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- FDES à consulter sur la base INIES (<a href="#">lien</a>)</li> <li>- DE Bois (<a href="#">lien</a>)</li> <li>- DE bois de France (<a href="#">lien</a>)</li> <li>- FDES collectives présentes sur le site UICB –ATF BPT (<a href="#">lien</a>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude réduction à l'exposition aux poussières de bois - Guide (<a href="#">lien</a>)</li> </ul>	
	Qualité air intérieur			- Étude Europair ( <a href="#">lien</a> )
<b>Textes référentiels mise en œuvre</b>				
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- CCT NF DTU 36.2</li> <li>- Règles professionnelles des huisseries métalliques destinées aux portes intérieures bois (<a href="#">lien</a>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Calepin de chantier Menuiserie intérieure bois (<a href="#">lien</a>)</li> <li>- Guide porte intérieure (<a href="#">lien</a>)</li> </ul>	

### Certifications, labels, ou autres évaluations par tierce partie

Le(s) référentiel(s) d'évaluation par tierce partie se rapportant à la présente partie d'ouvrage est/sont accessible(s) dans la fiche « Démarches volontaires : Certifications, et labels évalués par tierce(s) partie(s) » ([lien](#)).

## Questions les plus récurrentes

Les réponses apportées ci-après n'ont pas pour vocation d'être détaillées et exhaustives mais d'orienter le lecteur / la lectrice dans sa recherche de solutions.  
Les éléments de réponses détaillés sont accessibles dans le corpus normatif cité dans cette fiche.

- Quelles sont les règles applicables en termes de sécurité incendie sur les portes ?



Les niveaux de performance en résistance au feu et de sécurité (notamment pour les évacuations), des bloc-portes, requis en fonction des typologies et usages de bâtiments, sont définis dans la réglementation applicable et repris dans le "Guide sécurité incendie pour les menuisiers-agenceurs" (tableau ci-avant).

- Évaluation de la résistance au feu des bloc-porte sur paroi autre que béton ou maçonnerie ?



Actuellement, nécessite une évaluation spécifique par un laboratoire agréé.

- Performance acoustique minimum ?



Dépend de la réglementation des locaux concernés.

- Choix de profil lamellé-collé (carrelet) et/ou de bois abouté pour huisserie ?



Évaluations de la résistance du collage (lamellation et/ou aboutage) pour une classe de service 1 (milieu sec) ou 2 (milieu humide) selon XP CEN TS 13 307-2 et NF EN 13307-1.

- Stabilité de la porte vis-à-vis de climats différentiels ?



L'essai de comportement entre 2 climats différents est réalisé selon NF EN 1121 en climat B et le classement obtenu doit être 2B à minima selon NF EN 12219.

- Bois traité haute température, bois acétylés,...



Matériau non traditionnel nécessitant évaluations spécifiques d'aptitude en porte.

- Exigences des vernis et peintures ?



La prépeinture doit respecter les exigences de XP 20-526 et la finition complète doit être conforme aux spécifications de la norme NF P 23-311 pour les finitions posées en fabrication, et conforme au NF DTU 59.1 pour la mise en œuvre sur chantier.

- Durabilité du bois vis-à-vis des champignons, des termites et des insectes xylophages ?



Sauf demande spécifique mentionnée dans les DPM, l'emploi de bois (aubier inclus) résistant naturellement ou après traitement vis-à-vis des champignons et/ou des insectes à larves xylophages et termites n'est pas nécessaire.

- Comment déterminer la classe d'emploi des portes intérieures ?



Classes d'emploi possibles 1 (local à faible hygrométrie), 2 (local à hygrométrie moyenne), ou 3.1 (en cas de prescription spécifique), selon NF DTU 36.2 P1-2 et essences compatibles mentionnées dans FD P 20-651.

## Évolutions à venir

### Révision et création de documents de référence en cours :

- PV génériques sur solutions avec pose préalable par précadre
- Evolution RPC 2 et marquage CE en cours

### Études et guides à venir :

- RAS